

l'inter

Mensuel d'information des Diplômés de l'Université de Montréal / Septembre-Octobre 1970 Volume 12, No 1



Septembre-octobre 1970

Volume 12, No 1

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, chambre 3, à Montréal 250. Tél. 343-6230. Lithographié sur les presses des Ateliers Beauchemin.

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

Les articles qui portent la mention BIUM proviennent du Bureau de l'information de l'Université de Montréal.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1970-71

- M. Yves Guérard, Sciences '56, président
- Me Georges-E. Marchand, H.E.C. '54 et Droit '59, vice-président
- M. Claude Lafontaine, Pharmacie '56, vice-président
- M. Jean-Jacques Lemieux, Sciences sociales '59, secrétaire
- M. Pierre Fortier, Poly '57, trésorier
- M. J.-Armand Bouchard, Optométrie '43, directeur
- M. Jean-G. Curzi, Poly '59, directeur
- Dr Paul David, Médecine '44, directeur
- Me André Laurence, Droit '56, directeur
- Me Huguette Marleau, Droit '54, directeur
- M. Robert Panet-Raymond, Poly '65, directeur
- M. Jacques Villeneuve, Sciences sociales '49, directeur
- Me Claude-R. Marchand, Droit '53, président 1968-70

MEMBRES DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

nommés sur recommandation des Diplômés
 Jean-Paul Gignac, Poly '47
 Hon. juge Guy Guérin, Droit '53

NOS RÉGIONS

- Abitibi-Témiscamingue, M. Yvan Dessureault, H.E.C. '48
- Bas-Saint-Laurent/Gaspésie,
- Bois-Franc, M. Louis Presseault, H.E.C. '40
- Drummondville, Me Jacques Biron, Droit '59
- Granby, M. Roger Giroux, Agronomie '51
- La Mauricie,
- Lanaudière,
- Laurentides,
- Ottawa-Hull, M. Pierre Camu, Lettres '47
- Québec, Me Maxime Langlois, Droit '55
- Saint-Hyacinthe, M. Paul Murray, H.E.C. '37
- Saint-Jean, Me Yves Deland, Droit '48
- Saguenay/Lac Saint-Jean, M. Ernest Dauphinais, Poly '41
- Sherbrooke, Me Charles Leblanc, Droit '52
- Sorel, M. Jacques Messier, H.E.C. '49
- Valleyfield,
- Victoriaville, M. Victor Paul, H.E.C. '41

LES CADRES PERMANENTS

Albert Ricard, directeur administratif
 Dominique Léger, directeur de la campagne
 Jean-Pierre Papineau, chef du secrétariat

Malgré les problèmes financiers auxquels elle doit faire face dès la rentrée, l'Association publie aujourd'hui avec un peu de retard le premier numéro de l'Inter de la saison 1970-1971.

L'Inter, on le remarquera, a quelque peu changé une fois de plus, sinon de style et de qualité tout au moins de papier... par mesure d'économie... A noter par contre ses pages intérieures en couleur.

Inutile de dire que si les Diplômés comme en font foi les réponses au récent sondage tiennent à l'Inter, l'Association elle aussi y tient ne fut-ce que parce qu'il est probablement le seul lien de nombreux diplômés avec l'Association et l'Université.

LE SONDAGE

En août dernier, l'Association publiait un numéro spécial de l'Inter dans lequel elle expliquait à ses membres ses difficultés financières suite à la coupure importante effectuée par l'Université dans la subvention qu'elle lui accordait depuis 1961. On trouvera en pages 6 et 7 le résultat de ce sondage auquel plus de 830 diplômés ont répondu.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE

Ce sondage a trouvé en quelque sorte sa confirmation lors de l'assemblée générale annuelle et spéciale du 14 septembre dernier alors que les membres présents, après discussion, sont tombés d'accord eux aussi sur au moins deux points, à savoir la nécessité pour l'Association de rester forte et indépendante et par le fait même la nécessité de trouver un moyen d'assurer son fonctionnement en invitant les Diplômés à participer à son financement. (pages 8 et 9)

L'ÉTÉ DES DIPLÔMÉS

Que certains soient plus ou moins intéressés par leur association, c'est regrettable. Quant aux autres, ceux-là qui participent régulièrement à ses activités à divers titres, ils ont vu leur été comblé: Concours international de saut à skis, tournoi de golf, voyages leur ont non seulement permis de se retrouver mais leur ont également permis de passer quelques belles journées d'été... et déjà ils font des projets pour l'année qui vient. (pages 4 et 5)

À L'UNIVERSITÉ

Du côté de l'Université, beaucoup de nouveau également.

Dans ce numéro il est notamment question du 60ième anniversaire de l'École des Hautes Etudes Commerciales qui inaugurera ses nouveaux locaux sur le campus les 13, 14 et 15 novembre prochains (page 16), de la nomination du nouveau directeur du Centre d'informatique, etc. (pages 18 et 19), du Fonds de l'Alma Mater qu'on a un peu oublié mais dont il faudrait absolument qu'on s'occupe davantage ne fut-ce que pour aider la recherche à l'Université qui fait les frais d'un article en pages 13, 14 et 15.

À NOTER

On trouvera également dans ce numéro de l'Inter, en pages 12 et 13, les Etats financiers de l'Association pour l'exercice 1969-70 tels que lus et approuvés lors de la dernière assemblée et aussi des projets de grands voyages à petit prix pour cet hiver et pour le printemps et l'été prochains. (page 24)

Le financement

Je tiens à remercier tous les diplômés qui, ces derniers mois, se sont préoccupés des problèmes graves avec lesquels nous sommes actuellement confrontés. Je remercie aussi ceux qui ont répondu au sondage dans l'Inter spécial du mois d'août dernier. Quelle que soit la réponse que vous ayez apportée vous avez témoigné à n'en point douter de l'intérêt pour l'Association et les questions universitaires. Beaucoup d'entre vous pour diverses raisons n'ont pu répondre au sondage. Nous osons croire que si vous l'aviez fait, vous auriez manifesté dans l'ensemble les mêmes dispositions que tous ceux qui s'en sont prévalu. Je remercie également tous les diplômés qui ont assisté à l'assemblée générale annuelle et spéciale du 14 septembre dernier. Nous sommes convaincus que, grâce aux opinions exprimées par plusieurs centaines de diplômés à l'occasion du sondage et de l'assemblée annuelle, le Conseil a pu prendre des décisions vous concernant tous, dans les meilleures conditions de représentativité qu'il était possible d'obtenir dans les circonstances, selon le mandat qui lui était confié. La décision qui a été prise consiste dans la mise en place d'une nouvelle disposition spéciale en vue de maintenir vivante notre Association, soit de permettre à chaque diplômé de participer désormais au financement de son Association. Les modalités de cette participation ont fait l'objet d'une décision du conseil d'administration à qui l'assemblée générale avait confié le soin de les déterminer.

Les membres présents à l'assemblée ont reconnu que l'Association aura sa raison d'être en autant qu'elle continuera d'assumer pleinement ses responsabilités. Elle est un moyen de communication, de formation et d'expression pouvant servir à promouvoir les intérêts propres de ses membres. Elle a aussi pour tâche essentielle de permettre aux diplômés d'indiquer à l'Université ce qu'ils attendent d'elle dans leurs divers milieux et vice-versa, de permettre à

l'Université de faire connaître aux diplômés ses politiques et ses réalisations de même que la façon dont elle conçoit son rôle dans la société québécoise. Dans la poursuite de ces objectifs, l'Association s'est efforcé depuis plusieurs années de développer chez ses membres le sentiment d'appartenance à la collectivité universitaire. D'ailleurs en mars 1966, l'Association dans un mémoire qu'elle remettait à l'Université, avait saisi l'importance de son rôle: « Il y aura beaucoup plus à tirer d'un groupe de diplômés conscients des besoins de leur société et du rôle que peuvent y jouer les institutions universitaires que d'une association de Diplômés dont on tenterait de se ménager la reconnaissance par des moyens artificiels ou sentimentaux. » Ajoutons que viser à tirer des dollars seulement serait négliger des ressources majeures d'un groupe d'universitaires. Il a été souvent dit que le milieu universitaire québécois est à plusieurs égards, différent des milieux nord-américains de langue anglaise. Il nous faut donc adopter si nous voulons être efficaces des méthodes et des moyens parfois différents de ceux qu'emploient d'autres associations de diplômés.

Certes, les buts recherchés sont sans doute les mêmes, mais ils seront atteints plus sûrement par une approche qui colle aux réalités québécoises. Le dynamisme qui peut se dégager d'une association consciente de ses responsabilités est éminemment plus efficace que de simples relations que l'Université peut entretenir directement avec ses diplômés.

L'intégration du diplômé à la collectivité universitaire et son appartenance à l'Université requièrent selon nous une association de diplômés bien vivante. Mais pour réaliser pleinement cet objectif, il faut que le diplômé pose, en premier lieu, un geste de solidarité envers son Association en contribuant dès maintenant à son financement. Ce n'est qu'à ce prix que votre Association se développera.



Le Président
Yves Guérard

la vie de l'association

L'été des diplômés

Le concours de saut à skis

L'été des Diplômés a commencé — sur la glace — le samedi 13 juin dernier à 14 heures par le concours international de saut à skis organisé par les Diplômés et le Club de ski Bleu et Or en collaboration avec la Direction des sports de l'Université et grâce à l'appui de la Brasserie Molson du Québec Ltée, d'Air Canada, d'Air France, de la Compagnie Miron Ltée, de l'Agence de voyages Viau, de la Patrouille Canadienne de ski et des Ambulanciers Saint-Jean.

Sanctionné par l'Association canadienne de ski (Zone Laurentienne) et jugé selon les règlements de la Fédération internationale de ski (F.I.S.), ce concours était réservé aux détenteurs d'une carte A & B de compétition de l'A.C.S.A., de l'U.S.S.A. et de la F.I.S. 15 skieurs dont 4 de l'équipe canadienne et 1 de l'équipe de France se sont disputés les honneurs de ce concours qui s'est disputé sur le tremplin de catégorie intermédiaire (classification F.I.S.) de l'Université recouvert de quelque 100 tonnes de glace transformée en neige.

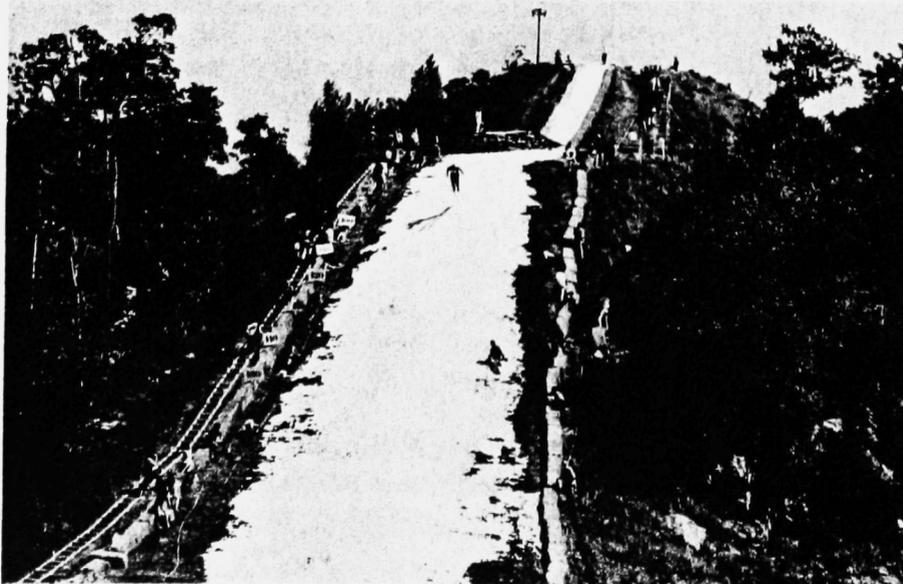
Zdenek Mezl de Montréal, étudiant à l'Université, qui avait déjà remporté le concours de la Classe A en 1968 a réédité son exploit cette an-

née encore alors que Fred Sagasser de Montréal également, remportait le concours de la classe B.

Le comité d'organisation était composé de Richard Bienvenu (Lettres '65), Pierre Garneau, Claude Girard (Poly '65), Yves Guérard, président des D.U.M. (Sciences '56), Claude Lamothe (Lettres '63), André Huneault (Ed. Phys. '65), Jean-Pierre Papineau et Albert Ricard, respectivement chef du secrétariat et directeur administratif de l'Association et Gérard Simond, directeur des sports de l'Université.

En organisant ce concours, le Club de ski Bleu et Or, les Diplômés et la Direction des sports de l'Université visaient à promouvoir le ski de compétition au Québec, à faire connaître aux diplômés en particulier et au grand public, les équipements sportifs de l'Université, et contribuer dans la mesure du possible à la réalisation du programme d'entraînement des jeunes compétiteurs qui fréquentent les institutions d'enseignement secondaire et pré-universitaire qui viendront renforcer l'équipe de ski de l'Université.

Tous ceux qui ont assisté à ce concours de grande classe à la préparation et au déroulement duquel ont travaillé quelque 75 personnes, se sont dit enchantés, le soleil aidant, de cet après-midi de ski en juin qu'ils souhaitent voir organisé de nouveau l'an prochain.



Le tournoi de golf

Le 29 juin, l'été des Diplômés se poursuivait par le tournoi de golf annuel qui a eu lieu cette année encore au Club de golf Islesmere de Ste-Dorothée. Malgré la pluie — il a plu à torrents toute la journée — 175 golfeurs ont participé à ce tournoi.

Le Trophée des Diplômés a été remporté par M. Benoit Champagne (Droit '60), Guy Lemay (Droit '65) '73, tandis que M. Georges-E. Marchand (H.E.C. '54 et Droit '59) vice-président de l'Association, remportait le Trophée Air France en roulant un 67 net et que Mlle Joce-



M. Yves Guérard, président des Diplômés, remettant le trophée des Diplômés à M. Benoit Champagne (à droite).



M. Raymond Benoit remettant le trophée « Air France » à M. Georges-Etienne Marchand (à gauche).

lyne Bourassa, (Ed. Phys. '69) remportait en grande championne le Trophée Labatt avec un compte brut de 77, le meilleur du tournoi chez les dames. Messieurs Benoit Champagne (Droit '65), Pierre Michaud (Droit '60), Guy Lemay (Droit '65) et Claude Melançon (Droit '65) ont remporté pour la Faculté de droit, le Trophée Melchers qui est accordé chaque année à la Faculté qui a classé la première, quatre de ses joueurs.

la vie de l'association

Les prix Vallée et Parizeau

Parmi les invités, le joueur de hockey bien connu, Robert Rousseau qui a roulé un 70, s'est avéré le meilleur.

Un dîner qui réunissait quelque 150 convives a clôturé cette journée dont tous les participants se souviendront — non seulement à cause de la pluie — parce qu'elle avait été organisée de main de maître par le comité du tournoi de golf qui était composé cette année de MM. Jacques Alepin (Poly '62), président, le docteur Pierre Archambault (Chir. dent. '68), Mlle Jocelyne Bourassa (Ed. Phys. '69), le docteur Guy Chalifour (Chir. dent. '62), Réal Lussier (Poly '62), Pierre Michaud (Droit '60), André Rochette (H.E.C. '60) et Paul Trudeau (Droit '51).



M. Frank Daignault remettant le trophée Melchers au représentant de la faculté de Droit M. Guy Lemay (à droite).



M. Jean-Paul Foucault remettant le trophée Labatt à Mlle Jocelyne Bourassa.

Les voyages

Pour quelque 718 diplômés, l'été ce fut aussi l'un des 7 voyages organisés par les Diplômés en Europe ou au Japon et dont les derniers participants ne revinrent « à la vie normale » que le 27 octobre dernier alors que déjà ceux du programme de voyage de 1971 se préparent à partir ainsi qu'on peut s'en rendre compte en page couverture de dos du présent Inter.

Au cours de l'assemblée annuelle, le président de l'association, M. Yves Guérard a procédé à la remise des Prix Arthur-Vallée et Gérard-Parizeau à Messieurs Jean-Gabriel Robert Migneron de la Faculté d'aménagement et Camille Gagnon de l'École Polytechnique.

Le Prix Arthur-Vallée qui porte le nom d'un ancien président de l'association (1936), a été attribué pour la première fois en 1944. Il consiste en une bourse de \$200.00 offerte chaque année par les Diplômés à l'étudiant finissant d'une faculté ou d'une école de l'Université qui a fait preuve durant son cours d'un esprit marqué d'initiative et de bonne en-

tente universitaire tout en obtenant par ailleurs des résultats académiques satisfaisants.

Quant au Prix Gérard-Parizeau d'un montant de \$200.00, il porte le nom de son fondateur et donateur, M. Gérard Parizeau (H.E.C. 1920), président de Gérard Parizeau Ltée, courtiers d'assurances agréés. Il est attribué chaque année à l'étudiant finissant d'une Faculté ou d'une Ecole de l'Université qui au cours de ses études, s'est signalé par ses travaux d'ordre intellectuel accomplis dans les cadres des associations étudiantes. Il a été remis au récipiendaire de cette année par M. Michel Parizeau.



M. Claude-R. Marchand remettant le prix Arthur-Vallée à M. Camille Gagnon (à gauche).



M. Michel Parizeau remettant le prix Gérard-Parizeau à M. Jean-Gabriel Migneron (à gauche).

les résultats du sondage

- L'Association doit rester indépendante de l'Université et servir de groupe de pression au besoin (Sciences '67)
- Mais il faudrait des contacts étroits beaucoup de communication avec l'Université (Arts '64)
- Jusqu'à une certaine limite et que cette contribution soit déductible du revenu imposable (H.E.C. '49)
- Un minimum de \$15. et davantage à la discrétion de chaque membre (Hyg. '53)
- \$10.00 aux diplômés des cinq dernières années (H.E.C. '51)
- Ce qu'il faut et ce qu'il faudra! (H.E.C. '29)
- Continuez d'envoyer vos nouvelles à tous les diplômés, abonnés ou non (Sc. Soc. '66)
- Soutenir et tirer davantage de nos 2 associations par une seule contribution (Professeur)

* * *

Par suite d'une entente intervenue le 28 septembre 1961, signée pour l'Université par Mgr Irénée Lussier et pour les Diplômés par MM. Simon L'Anglais, Roger Lessard, Jacques Léger, Jean Lamothe et Claude Tellier, tout détenteur d'un diplôme de l'Université de Montréal est membre de l'association des Diplômés sans paiement de cotisation et bénéficie de ses divers services. En contrepartie l'Université reçoit intégralement les sommes obtenues par sollicitation des diplômés et verse une subvention d'équilibre à l'Association. Or, cette année, comme l'expliquait le président dans le numéro spécial d'août, l'Université a réduit de près de 75% la subvention accordée à l'Association. En conséquence, les Diplômés font face à une situation d'urgence qui exige

une révision complète de son mode de fonctionnement... et de ses services et activités, près d'une vingtaine qui s'appellent L'Inter, les voyages, le « Fonds des Anciens », les prix Vallée et Parizeau, les campagnes de souscription à l'Université, les colloques, le Mérite annuel, etc., etc. ...

Devant la gravité de la situation, le conseil d'administration a décidé de

faire un sondage auprès des Diplômés. Il leur posa 4 questions sur le sujet. A ce jour quelque 830 diplômés y ont répondu par écrit et plus d'une centaine par un vote pris lors de la dernière assemblée annuelle; il s'agit là d'un pourcentage de réponse des plus satisfaisants dans un sondage de ce genre.

On trouvera ci-dessous la réponse à ces questions.

1. Favorisez-vous l'existence d'une association de diplômés autonome et représentative disposant de ses propres moyens d'actions, d'organisation et de communication ?

| PROMOTIONS | OUI | NON | SANS RÉPONSE |
|------------|-----|-----|--------------|
| 1966-69 | 200 | 66 | 18 |
| 1960-65 | 119 | 44 | 8 |
| 1955-59 | 75 | 14 | 5 |
| 1950-54 | 54 | 16 | 2 |
| 1940-49 | 78 | 13 | 6 |
| 1930-39 | 41 | 2 | — |
| 19 -29 | 24 | 3 | — |
| inconnus | 9 | 3 | 3 |
| TOTAL: | 600 | 161 | 42 |

2. Etes-vous disposé, afin de réaliser pleinement cet objectif, à contribuer dès maintenant au financement de l'Association ?

| OUI | NON | AUCUNE RÉPONSE |
|-----|-----|----------------|
| 557 | 187 | 52 |

3. Si oui, quel montant annuel suggérez-vous ?

| PROMOTIONS | NON | SANS RÉPONSE | \$5.00 | \$10.00 | \$15.00 | \$20.00 | \$25.00 | PLUS \$25.00 |
|------------|-----|--------------|--------|---------|---------|---------|---------|--------------|
| 1966-69 | 1 | 102 | 5 | 119 | 39 | 7 | 7 | 1 |
| 1960-65 | 1 | 57 | 2 | 82 | 16 | 9 | 3 | 1 |
| 1955-59 | 1 | 22 | 1 | 33 | 21 | 8 | 7 | — |
| 1950-54 | 1 | 16 | 1 | 22 | 20 | 9 | 11 | — |
| 1940-49 | — | 17 | — | 40 | 19 | 9 | 11 | — |
| 1930-39 | — | 5 | — | 8 | 16 | 8 | 6 | — |
| 19 -29 | — | 7 | — | 11 | 2 | 9 | 3 | — |
| inconnues | — | 8 | 1 | 2 | 1 | — | — | — |
| TOTAL: | 4 | 234 | 10 | 317 | 134 | 59 | 48 | 2 |



*Au service de la communauté
dans les domaines de l'activité
sociale, culturelle
et économique.*



BCN Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

4. Favorisez-vous plutôt un regroupement des diplômés animé et dirigé par l'Université elle-même ?

| PROMOTIONS | OUI | NON | SANS RÉPONSE |
|------------|-----|-----|--------------|
| 1966-69 | 73 | 189 | 21 |
| 1960-65 | 44 | 111 | 15 |
| 1955-59 | 18 | 61 | 15 |
| 1950-54 | 14 | 54 | 5 |
| 1940-49 | 16 | 76 | 7 |
| 1930-39 | 5 | 33 | 5 |
| 19 -29 | 5 | 23 | 2 |
| Inconnues | 4 | 5 | 3 |
| | 179 | 552 | 71 |

Il ressort de ce sondage que près de 75% des diplômés qui ont répondu souhaitent que l'Association reste autonome et sont prêts pour cela dans une proportion à peu près égale (70%) à contribuer dès maintenant à son financement, 35% étant prêt à débours

\$10.00, 17% à débours \$15.00. Sur l'ensemble des réponses 4 seulement refusent catégoriquement de payer une cotisation quelconque. 552 diplômés ont répondu négativement à la quatrième question « Favorisez-vous plutôt un regroupement des diplômés

animé et dirigé par l'Université elle-même? » ce qui vient renforcer la réponse à la première question et donc confirmer que les diplômés veulent garder à l'Association son autonomie. Si l'on ajoute à ces chiffres les réponses obtenues au cours de l'assemblée générale, 3 diplômés sur 4 qui se sont prononcés, favorisent une Association autonome et représentative. Ce qui à notre avis est significatif et encourageant.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE

Le 14 septembre, une semaine à peine après la Fête du Travail, qui marque en quelque sorte chez nous la fin des vacances, l'Association tenait une Assemblée générale annuelle et spéciale. Cette réunion a eu lieu au grand salon du Centre communautaire avec une participation beaucoup plus considérable que lors des années précédentes.

Dès l'ouverture de la réunion à 20 heures, M. Claude-R. Marchand, président sortant de charge, fait une rétrospective de l'année écoulée et attire particulièrement l'attention sur le succès qu'à connu « Campus 1969-1970: Année du retour », alors que de novembre à mai, 1390 diplômés ont participé aux différentes visites de facultés. Il souligne également les résultats obtenus au cours de la deuxième phase de la Campagne du Cinquantenaire, la transformation de l'Inter et le mémoire soumis à la Commission Deschênes. En tout, 45 comités ont été actifs au cours de l'année, incluant les comités de facultés et les sections régionales. On a évalué à 175 le nombre de réunions tenues par les différents comités.

On passe ensuite à l'étude et à l'adoption des états financiers, qu'on trouvera en pages 12 et 13 du présent numéro de l'Inter, pour en arriver au point capital de la réunion: aviser des meilleurs moyens à prendre en ce qui concerne la transformation de la structure financière de l'Association suite à l'importante réduction de la subvention d'équilibre accordée par l'Université à l'Association qui est tombée de \$189,000. qu'elle était en 1969-1970 à \$50,000. pour l'année en cours.

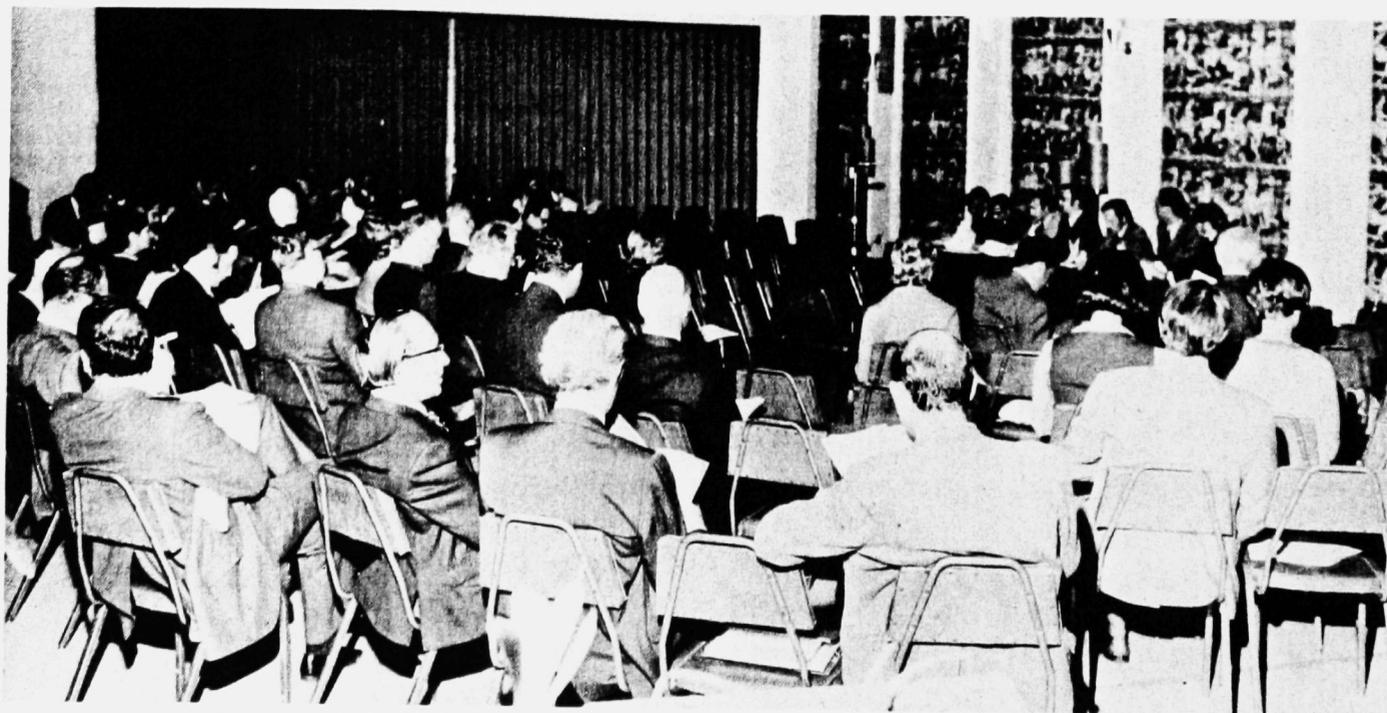
L'alternative telle que décrite dans le numéro spécial de l'Inter paru en août est la suivante: « ou l'Association continue de fonctionner de façon autonome et représentative en obtenant de ses membres le support financier requis; ou l'Association transfère à l'Université en totalité ou en partie, ses principales responsabilités... »

Les membres présents ont considéré que l'Association se devait, à l'instar de l'Université de Montréal, d'absorber l'impact d'un régime d'austérité imposé par la conjoncture tout en poursuivant ses objectifs fondamentaux. L'Association doit demeurer le canal de communication

qui, dans une direction, renseigne le diplômé sur la vie de son alma mater et à l'inverse, fait connaître à l'Université les modifications ou transformations que la société environnante exige de cette institution, en permettant au diplômé de s'exprimer.

La coupure dans l'octroi de la subvention d'équilibre de l'Université oblige donc l'Association à maintenir sa vitalité avec beaucoup moins de ressources. Ses nombreuses activités sociales, culturelles et sportives, quoique ne représentant pas en elles-mêmes des objectifs, ont été utiles pour permettre à l'Association dans le passé d'exprimer cette vitalité, mais il n'est pas possible, à cause de l'importance exceptionnelle de la coupure, que l'Association puisse survivre seulement grâce à de telles activités.

En conséquence, les membres présents ont émis le vœu que les diplômés participent au financement de leur Association en se basant sur les opinions manifestées dans le sondage de l'Inter d'août 1970. On a confié au conseil d'administration le soin d'en fixer toutes les modalités. (Elles sont contenues dans le mémoire du président à la page 9.)



MÉMO

AUX: DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DE: YVES GUÉRARD, PRÉSIDENT

SUJET: CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Les membres du Conseil d'administration de votre Association, suite à un vœu émis par les diplômés présents à l'Assemblée générale annuelle et spéciale du 14 septembre dernier, suite également aux indications contenues dans les réponses au récent sondage, ont convenu d'inviter tous les diplômés à financer leur Association et leur mensuel d'information "l'Inter". A cette fin il a été convenu de demander à chaque diplômé de contribuer une somme annuelle de \$15.00. Ceux qui ont complété leurs études au cours des derniers 5 ans (i.e. depuis juin '65) bénéficient d'une contribution réduite à \$10.00. Ceux qui ont complété leurs études en 1970 pourront, au même titre que leurs confrères, bénéficier des services de l'Association sans pour cela être tenus, pour l'exercice en cours, à y participer financièrement.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner, aujourd'hui même, la formule ci-jointe accompagnée de votre contribution. En agissant sans délai vous assurez le bon fonctionnement de l'Association et vous évitez des frais de rappel ultérieurs.

Je vous remercie de votre sympathique collaboration.

En ajoutant à votre contribution à l'Association une souscription au Fonds Alma Mater vous participez au financement de la recherche qui se poursuit à l'Université de Montréal. (voir pages 13, 14 et 15)

| | |
|------------------------|----------|
| CONTRIBUTION ANNUELLE: | \$15.00* |
| FONDS ALMA MATER: | \$ |
| TOTAL: | \$ |

TABLEAU DE CONTRIBUTION

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Promotion 1970 | \$ nil |
| Promotions 1965 à 1969 incl. | \$10.00 |
| Promotions avant 1965 | \$15.00 |

(le montant de la contribution est basé sur le dernier diplôme obtenu)

nom
adresse

faculté
promotion
téléphone

* Voir tableau de contribution ci-haut.

Compléter en lettres moulées s.v.p. et faire votre chèque à l'ordre de:
Les Diplômés de l'Université de Montréal.

Appel à la concertation des diplômés de philosophie

Ce message vous est adressé à titre de diplômé du département de Philosophie de l'Université de Montréal. Je voudrais qu'il vous amène à reprendre contact avec le département où vous avez fait vos études. Surtout à cette époque où la recherche et l'enseignement philosophiques sont si violemment remis en question, il y a lieu de nous concerter pour défendre la place de la réflexion philosophique dans une multitude de domaines où elle est menacée d'exclusion parce que, paradoxalement, elle y fait trop défaut. Qu'on songe aux nouvelles structures sociales qui s'élaborent péniblement, à la technologie envahissante parce que mal située dans l'ensemble de nos préoccupations, aux multiples sciences en mal d'intégration ou d'insertion dans l'univers de la connaissance, aux finalités profondes sans lesquelles la vie apparaît comme un éparpillement dépourvu de sens !

Je vous invite à nous aider à accorder davantage les programmes et les recherches du département de Philosophie aux besoins réels du milieu. Vous pourriez en particulier définir pour nous, en nous faisant part de votre propre expérience, les champs d'activité auxquels habilite une formation philosophique. C'est un fait que bon nombre de diplômés en philosophie font carrière dans d'autres domaines que l'enseignement. Vous pourriez rendre un immense service aux étudiants du département soit en les informant des nombreuses carrières qu'ils peuvent envisager à la fin de leurs études, soit en leur offrant des postes qu'ils sont en mesure d'occuper. Vous pouvez communiquer tout renseignement à cet effet à Mme Renault au 343-6464.

Nous avons l'intention quant à nous de vous adresser à titre de diplômé du département des invitations à assister aux leçons inaugurales des professeurs et aux conférences organisées par le département. De plus si vous êtes intéressés à participer à l'un ou l'autre des cours ou séminaires du cycle supérieur, vous êtes cordialement invités à en faire la demande. Elle sera agréée si le professeur y consent et si le nombre des

étudiants réguliers inscrits le permet.

Vous devez demander votre inscription en nous faisant parvenir les renseignements suivants : Nom, Adresse, Année de promotion, diplôme obtenu, ainsi que choix de cours.

Nous ne percevons aucun frais.

Je vous rappelle également que le département de philosophie s'est chargé d'organiser du 29 août au 2 septembre 1971, le XV^e Congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française. Le thème en sera « la communication ».

Le Congrès réunira nous l'espérons, des philosophes francophones du monde entier et des représentants des autres disciplines intéressées à cette question. Nous souhaitons vivement que vous participerez activement à ce congrès.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mon dévouement le plus entier au progrès de la philosophie dans notre milieu.

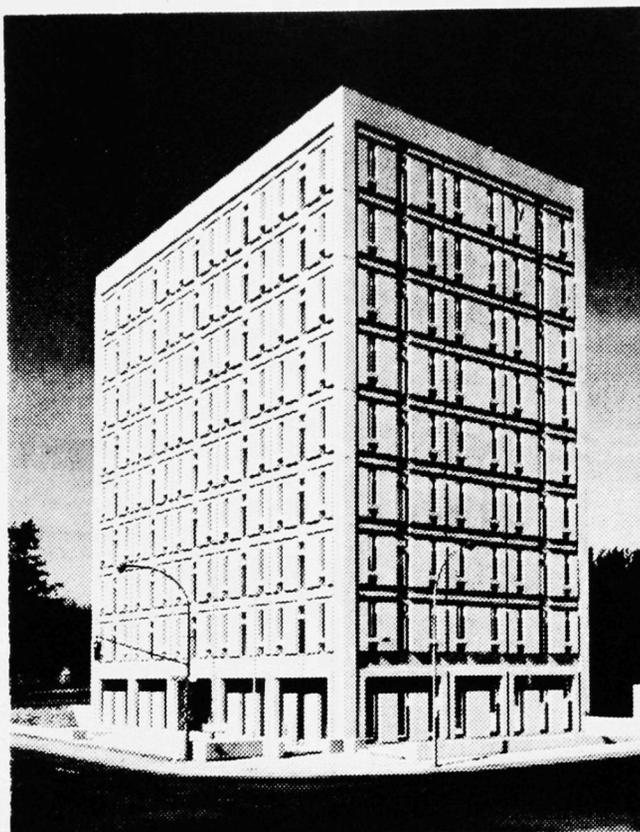
Venant Cauchy
Directeur du département
de Philosophie

Voici la liste des cours et séminaires qui vous sont offerts cette année:

- * **PHI 343 — Philosophie de l'Éducation — O. REBOUL —**
Jeudi 19 h. à 21 h.
- * **PHI 355 — Philosophie de la Religion — V. CAUCHY —**
Mardi 10 h. 30 à 12 h. 30
- PHI 381 B — Le Protagoras de Platon — C. RAMNOUX —**
Lundi — Mercredi — Vendredi
16 h. 30 à 18 h. 30
Du 1^{er} mars au 2 avril 1971
- PHI 381 C — Philosophie Grecque — P. AUBENQUE —**
Lundi — Mercredi — Vendredi
16 h. 30 à 18 h. 30
Du 4 janvier au 5 février 1971
- PHI 382 — Séminaire d'histoire de la Philosophie Médiévale —**
P. VIGNAUX —
Lundi — Mercredi — Vendredi
16 h. 30 à 18 h. 30
Du 2 novembre au 4 décembre 1970
- * **PHI 395 — Philosophie Analytique II — J. POULAIN**
Lundi 10 h. 30 à 12 h. 30
- * **PHI 610 — Séminaire de la Philosophie de la nature et des**
Sciences — G. HELAL
Mercredi 13 h. 30 à 15 h. 30
- * **PHI 642 B — Ethique — Critique de la morale de Kant**
— O. REBOUL —
Mardi 14 h. 30 à 16 h. 30
- * **PHI 646 — Philosophie Politique — C. TAYLOR —**
Jeudi 8 h. 30 à 10 h. 30
- * **PHI 651 — Dialectique et Analogie de l'Être — B. RIOUX —**
Mercredi 8 h. 30 à 10 h. 30
- * **PHI 690 S — La Prospective philosophique au Québec —**
R. HOUE —
Lundi 14 h. 30 à 16 h. 30

* Ces cours commencent à partir du 4 janvier 1971

Angle des rues
Sherbrooke et St-Denis,
dans l'est de la métropole,
cet édifice
est le siège social
de trois institutions
qui forment un groupe de pointe
dans l'économie du Québec



L' É C O N O M I E
MUTUELLE D'ASSURANCE



Société **NATIONALE** de Fiducie



Société **NATIONALE** d'Assurances

ASSURANCE-VIE - SERVICES FIDUCIAIRES - ASSURANCE GÉNÉRALE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129 - Tél.: 844-2050

*Sous un même toit, trois services complémentaires
qui profitent à la communauté*

les diplômés de l'Université de

FONDS D'ADMINISTRATION

BILAN

AU 31 MAI 1970

ACTIF

| | 1970 | 1969 |
|--|---------------------|---------------------|
| DISPONIBILITÉS : | | |
| Argent en caisse et en banque | \$11,812.13 | \$ 61,784.94 |
| Certificat de dépôt | 20,000.00 | — |
| Subvention à recevoir — Université de Montréal | 5,751.30 | 8,275.00 |
| Comptes à recevoir — divers | 5,797.52 | 204.32 |
| Frais se rapportant à l'exercice subséquent | 1,020.73 | 366.90 |
| Dépôts sur voyages (avions nolisés) | 5,646.00 | 2,746.00 |
| Intérêts courus à recevoir | 237.81 | — |
| | <u>\$ 50,265.49</u> | <u>\$ 73,377.16</u> |
| AVANCES AU FONDS DE CAPITAL : | \$ 5,469.95 | \$ 3,475.03 |
| | <u>\$ 55,735.44</u> | <u>\$ 76,852.19</u> |

PASSIF

| | | |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|
| EXIGIBILITÉS : | | |
| Comptes et frais courus à payer | \$ 6,669.49 | \$ 4,686.60 |
| Dépôts des voyageurs | 30,538.35 | 38,788.60 |
| Dû au fonds Alma Mater | 360.00 | 360.00 |
| Dû au fonds des anciens | — | 40.00 |
| | <u>\$ 37,567.84</u> | <u>\$ 43,875.20</u> |

AVOIR DU FONDS

| | | |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|
| Solde au 1er juin 1969 | \$ 32,976.99 | \$ 17,016.43 |
| Résultats nets de l'année | (14,809.39) | 15,960.56 |
| | <u>\$ 18,167.60</u> | <u>\$ 32,976.99</u> |
| | <u>\$ 55,735.44</u> | <u>\$ 76,852.19</u> |

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 1969-1970

CLAUDE-R. MARCHAND, président

GEORGES-E. MARCHAND, trésorier

FONDS DE

BILAN

AU 31 MAI

ACTIF

| | |
|---|---------------|
| IMMOBILISATIONS : | |
| Mobilier et agencement (au coût) | — |
| Amortissement accumulé | — |
| | <u>PASSIF</u> |
| Avances du fonds d'administration | — |

FONDS DES

BILAN

AU 31 MAI

ACTIF

| | |
|---|---|
| DISPONIBILITÉS : | |
| Argent en banque | — |
| Dépôt à la Société d'Administration et de ... | — |
| Intérêts courus à recevoir | — |
| Dû par le fonds d'administration | — |

PLACEMENTS :

| | |
|-----------|---|
| \$ 500.00 | Gouvernement du Canada, 3% pe |
| 6,500.00 | Gouvernement du Canada, |
| | 4¼%, 1er septembre 1972 |
| | Dépôts Trust Général du Canada et Société |
| | de Fiducie du Québec |

PRÊTS AUX DIPLÔMÉS :

AVOIR DU

FONDS ENGAGÉS — PRÊTS :

FONDS DISPONIBLES :

| | |
|---|---|
| Solde au 1er juin | — |
| Excédent des revenus sur les dépenses | — |
| Montant transféré des fonds engagés | — |
| Contribution des diplômés | — |
| Montant viré du fonds inaliénable | — |

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 1969-70

CLAUDE-R. MARCHAND, président

GEORGES-E. MARCHAND, trésorier

Sujet à ne
ANDRÉ RO

FONDS D'ADMINISTRATION

ÉTAT DE REVENUS ET DÉPENSES

DU 1er JUIN 1969 AU 31 MAI 1970

| | 1970 | 1969 |
|--|----------------------|---------------------|
| REVENUS : | \$380,866.25 | \$314,918.10 |
| DÉPENSES : | 395,675.64 | 298,957.54 |
| EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES : | <u>\$(14,809.39)</u> | <u>\$ 15,960.56</u> |

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 1969-1970

CLAUDE-R. MARCHAND, président

GEORGES-E. MARCHAND, trésorier

Montréal

CAPITAL

AN
AI 1970

TIF

| | 1970 | 1969 |
|-------|--------------------|--------------------|
| | \$ 11,930.22 | \$ 8,567.81 |
| | 6,460.27 | 5,092.78 |
| | <u>\$ 5,469.95</u> | <u>\$ 3,475.03</u> |
| | <u>\$ 5,469.95</u> | <u>\$ 3,475.03</u> |

SIF

| | | |
|-------|--------------------|--------------------|
| | <u>\$ 5,469.95</u> | <u>\$ 3,475.03</u> |
|-------|--------------------|--------------------|

ANCIENS

AN
AI 1970

TIF

| | 1970 | 1969 |
|------------|---------------------|---------------------|
| | \$ 2,820.84 | \$ 6,080.28 |
| Fiducie .. | 1,430.60 | 1,101.94 |
| | 342.11 | 171.94 |
| | — | 40.00 |
| | <u>\$ 4,593.55</u> | <u>\$ 7,394.16</u> |
| | 500.00 | 500.00 |
| | 6,500.00 | 6,500.00 |
| | 21,100.00 | 16,100.00 |
| | <u>\$ 28,100.00</u> | <u>\$ 23,100.00</u> |
| | <u>\$ 12,085.00</u> | <u>\$ 11,197.59</u> |
| | <u>\$ 44,778.55</u> | <u>\$ 41,691.75</u> |

FONDS

| | | |
|-------|---------------------|---------------------|
| | <u>\$ 12,085.00</u> | <u>\$ 11,197.59</u> |
| | 30,494.16 | 21,225.34 |
| | 1,934.00 | 1,254.33 |
| | (887.41) | 290.00 |
| | 1,152.80 | 951.00 |
| | — | 6,773.49 |
| | <u>\$ 32,693.55</u> | <u>\$ 30,494.16</u> |
| | <u>\$ 44,778.55</u> | <u>\$ 41,691.75</u> |

notre rapport daté du 21 juillet 1970.

CHETTE & CIE, comptables agréés.

des fonds "souples" pour la recherche

« La grandeur et l'avenir d'un groupe, fut-il à la dimension d'un continent, ne réside pas dans ses apparences extérieures ou ses outils du moment, mais bien dans la capacité créatrice de ses cerveaux et la volonté de ses membres »
(Joseph Basile)

Il peut paraître fastidieux, à première vue, de répéter une fois de plus — et surtout dans un bulletin d'association de diplômés d'université — que le progrès des sciences physiques, humaines et sociales est la condition « sine qua non » du progrès technique, du développement économique et partant du progrès social et culturel.

Si l'Inter se permet de revenir sur ce sujet, c'est que l'on semble oublier trop facilement à tous les niveaux et même chez les diplômés que le progrès scientifique est avant tout affaire de recherche et que la recherche c'est pour une bonne part l'affaire de l'Université, non seulement parce que l'Université dispense l'enseignement supérieur qui est impensable sans la recherche mais de plus parce qu'elle a un rôle important à jouer dans notre milieu qui a des besoins bien spécifiques.

Or qui dit recherche dit, le plus souvent, argent et parfois beaucoup d'argent. C'est qu'elle suppose des chercheurs qui, tout désintéressés qu'ils soient, n'en vivent pas moins « de soupe et non de beau langage », doivent se déplacer, ont besoin d'équipements souvent très coûteux, etc.

Malheureusement, et ce n'est là qu'un rappel, l'Université de Montréal n'a jamais été particulièrement choyée lors de la distribution des subventions, que ce soit par les gouvernements, l'entreprise privée ou les associations et les individus.

Dans le mémoire soumis par l'Université de Montréal en mai 1969 à la Commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements, on lit à la page 8: « Le total des subventions de recherche versées à l'Université de Montréal en 1968-69 s'élève à \$6,321,000, soit 16.4% de son budget de fonctionnement de \$38,629,000. Ce pourcentage croît régulièrement depuis les cinq dernières années, alors qu'il re-

présentait 14.6% en 1964-65 (Tableau I). Si l'on compare le pourcentage de 1966-67 avec celui des universités canadiennes, on constate que l'Université de Montréal se situe en dessous de la moyenne qui s'élève à 16.7%; si l'on comparait l'Université de Montréal avec les cinq autres universités anglophones d'importance analogue (Toronto, McGill, Colombie britannique, Alberta, Saskatchewan), on trouverait un écart beaucoup plus grand (15.7% par rapport à environ 21%). »

Dans une tentative de combler, au moins partiellement, cet écart, le gouvernement du Québec a mis sur pied deux programmes d'aide à la recherche.

En ajoutant à sa subvention d'équilibre budgétaire de 1966 le poste de recherche dite non subventionnée, le gouvernement créait ainsi le premier programme. Le budget de recherche non subventionnée constituait un fonds « souple » de recherche. Il a été réparti entre les facultés, les départements et les centres de recherche et a servi, dans la plus grande mesure, les fins mentionnées plus loin dans le texte. Les sommes consacrées à ce budget s'élevaient en 1966-67 à \$178,000 (0.7% du budget de fonctionnement), en 1967-68 à \$527,000 (1.8%) et en 1968-69 à \$726,000 (1.9%).

L'existence de ce budget, tout en permettant le démarrage de nouveaux secteurs de recherche et la consolidation d'autres secteurs, a créé des engagements budgétaires importants pour les années à venir. Aussi, l'Université s'est-elle trouvée dans une situation financière fort délicate lorsque le gouvernement a décidé d'abolir pour l'exercice financier 1970-1971 cette source de revenu pour la recherche.

En 1968, le gouvernement du Québec mettait au point un second programme de subventions dites de for-

mation des chercheurs et d'action concertée. Ce programme s'apparente aux programmes de subventions des organismes fédéraux déjà connus, en ce sens qu'il s'adresse à des projets déterminés de recherche; il est très utile, voire même nécessaire, mais il ne possède pas la souplesse du budget de recherche non subventionnée.

L'abolition récente du budget de recherche non subventionnée, de même que l'augmentation rapide des fonds consacrés à la recherche subventionnée, ont créé des problèmes différents mais interdépendants que l'Université s'emploie à résoudre. C'est ainsi qu'au seul chapitre des subventions « pures », ce qui n'inclut ni les bourses aux étudiants, ni les sommes provenant du ministère de l'Éducation, ni les subventions que reçoivent les Ecoles polytechnique et des Hautes Etudes Commerciales ou les hôpitaux affiliés, l'Université a reçu, au cours de 1969-70, quelque \$8 millions, à comparer avec les \$6.5 millions qu'elle a reçus en 1968-69 et les \$4.7 millions de 1967-68.

Ce qui ne signifie pas que l'Université n'a plus de problème au chapitre des subventions à la recherche. Loin de là.

Pour ne citer que quelques exemples, mentionnons entre autres problèmes ceux que connaissent plusieurs facultés qui doivent faire face aux problèmes des salaires des étudiants de recherche, des professeurs et des attachés de recherche, celui de la plupart des facultés quant à l'équipement: 10% de désirs exaucés, celui des facultés et départements des humanités et des sciences sociales qui sont généralement négligés — pour ne pas dire oubliés — et qui peuvent donc passer comme les « parents pauvres » dans le domaine de la recherche.

Face au nombre croissant de programmes de recherche en cours et à la nécessité de coordonner et d'orienter le développement de la recherche, le Conseil de l'Université a créé en mai 1968 le vice-rectorat à la recherche dont monsieur Maurice L'Abbé (Sc. 1942) est responsable et, lors de sa réunion du 14 janvier 1969, le Comité exécutif a créé le Service de la recherche qui seconde le vice-recteur. Ce service que dirige monsieur Jean-Louis Patenaude, (Sciences '60) est respon-

sable de la mise en œuvre des politiques et des règlements formulés par l'Université en matière de recherche. L'Inter les a rencontrés. D'une façon plus précise, le Service de la recherche remplit les fonctions suivantes:

aide à la recherche

Le Service recueille toute documentation concernant les fonds de recherche et les met à la disposition des professeurs; il transmet aux professeurs tous les renseignements utiles à la formation des demandes; il fournit enfin l'aide nécessaire aux professeurs dans la préparation des demandes de subvention.

dernière minute...

Le recteur de l'Université annonce qu'en raison de l'expansion du domaine de la recherche d'une part, et de l'autre, de la nécessité d'intégrer dans un même domaine de compétence toutes les responsabilités propres aux études et à la gestion académique, il a été convenu après des entretiens avec MM. Maurice L'Abbé et André Archambault de modifier leur « portefeuille ».

M. L'Abbé est désormais chargé de promouvoir la recherche et d'en faciliter la planification et la coordination. Il est responsable d'une façon générale de l'examen des projets de recherche recommandés par les facultés, les départements et les centres de recherche, de l'administration générale des fonds de recherche ainsi que de la mise en œuvre des politiques de recherche établies par les corps compétents. De plus, M. L'Abbé en collaboration avec le vice-recteur aux affaires académiques voit à assurer la liaison des activités de recherche avec les programmes d'études, particulièrement au niveau supérieur.

administration de la recherche

Le Service vérifie les demandes de subventions et les projets de contrats afin de les soumettre à la si-

gnature du vice-recteur pour approbation.

inventaire

Le Service tient un dossier pour chacun des projets de recherche et prépare des statistiques concernant la recherche à l'Université.

coordination de la recherche

Le Service assure la liaison avec la Direction des finances pour la gestion comptable des fonds de recherche, assure la liaison avec, selon le cas, le Service du personnel enseignant, le Service du personnel ou bien les deux, pour l'engagement du personnel. Il assure également la liaison avec le Secrétariat général pour la préparation et la signature des contrats et d'ententes se rapportant à la recherche.

L'augmentation du volume de recherche subventionnée et l'augmentation correspondante des obligations de l'Université rendent plus impérieux le besoin d'avoir des fonds « souples » de recherche que l'Université peut mettre à la disposition des doyens, des directeurs de département et des directeurs de centre de recherche.

Ces fonds servent en général aux fins suivantes:

(le texte des paragraphes a à e a été approuvé par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec)

a) Partage des dépenses (« cost-sharing » et « matching grant »)

Les subventions habituelles de recherche exigent souvent que l'institution qui les reçoit se charge elle-même de certains frais directs mineurs, tels que frais de fournitures, de courrier, d'équipement standard de bureau, de publication (« page charge »), etc... De plus, l'engagement de certains chercheurs qualifiés ne peut parfois se faire sans que l'institution assume au moins 25% du salaire (politique en vigueur au Conseil national de recherches et au Conseil des arts du Canada). Enfin, la subvention accordée est souvent inférieure à l'estimation des coûts directs prévus et doit donc parfois être complétée par une autre source pour que le projet de recherche puisse être mené à bien.

b) Démarrage

Il y a lieu souvent de mettre rapidement à la disposition d'un nouveau professeur un montant qui lui permettra de fonctionner en attendant les subventions qu'il recevra normalement des organismes extérieurs. De même, le démarrage d'un nouveau secteur, ou la réorientation d'un professeur dans un nouveau domaine peut exiger un apport particulier et transitoire.

c) Pré-recherche (« seed-money » et « feasibility study »)

Il s'agit de fonds à rendre disponible pour aider à effectuer une recherche préliminaire ou une pré-recherche. L'idée est de permettre à un professeur de conduire des études préliminaires sur lesquelles sera appuyée une demande dirigée vers un organisme extérieur. C'est ce qu'on appelle parfois une étude de réalisabilité (« feasibility study ») conduisant à l'obtention de résultats préliminaires ou à une meilleure estimation des conditions de rentabilité du projet envisagé.

d) Parachèvement d'un projet de recherche

Il peut arriver que certains organismes de recherche, à cause d'un changement de leur politique, décident de ne plus subventionner un projet à long terme qui a fait dans ses débuts l'objet de subventions. L'Université, à l'aide du fonds « souple » peut alors intervenir pour permettre au chercheur de compléter son projet.

e) Secteurs peu ou pas subventionnés

Il est bien établi que certains domaines du savoir demeurent peu ou pas subventionnés par les principaux organismes de subvention. Il est donc nécessaire, pour que l'Université puisse attirer et conserver un corps professoral de haute qualité dans ces secteurs, que l'Université puisse leur venir en aide financièrement dans leurs projets de recherche, selon les besoins et les justifications qui sont alors présentés. De plus, il arrive très souvent que la publication des collections d'œuvres culturelles ne fasse pas l'objet de subventions d'organismes de l'extérieur. Dans ce domaine, l'Université doit prévoir, encore une fois, d'aider les professeurs.

Il est clair que sans un « fonds souple » important, l'Université risque de « manquer le bateau » plus souvent qu'à son tour... et c'est en fait ce qui se passe. Au sujet de ce fonds souple, on nous a fait remarquer que ce qui fait la force de l'Université McGill et, en général, de toutes les universités anglophones, c'est justement l'existence et l'importance d'un tel « fonds souple ». Aussi verrait-on d'un bon œil que plus de mécènes pensent à alimenter un tel fonds.



Maurice L'Abbé

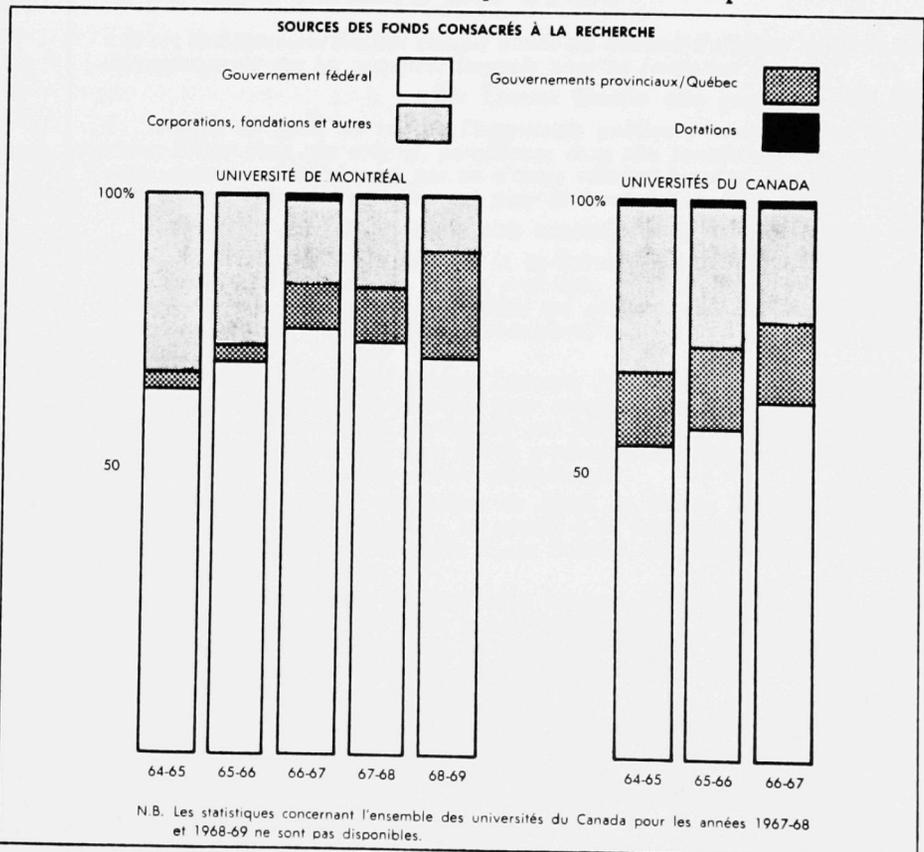
Bien qu'il soit tout à fait souhaitable que des individus, des fondations, des entreprises, etc... accordent certaines sommes en vue de recherches bien spécifiques comme il arrive bien souvent, par exemple, qu'une victime du cancer laisse en mourant une partie de sa fortune aux

chercheurs qui s'intéressent plus spécialement au cancer (ce qui favorise certains départements), il est fort désirable quand même, que plus de donateurs laissent à l'Université la liberté d'utiliser, au mieux de ses besoins de recherche, leurs dons. Le profane, tout généreux qu'il soit, ne peut guère savoir les besoins les plus urgents.

A noter que les Diplômés pourraient très bien alimenter, par le Fonds Alma Mater, ce fonds « souple » plutôt que de donner à l'Université, eux aussi, des sommes pour des fins spécifiques et, le Service de la recherche ne voit pas pourquoi ils n'auraient pas pour autant le droit d'accrocher leur nom à leurs dons.

Il serait sans doute temps que les « anciens », à titre personnel ou regroupés au sein de leur association, pensent à imiter leurs confrères anglophones qui s'occupent davantage de leur Alma mater... avec les résultats que l'on sait.

En relançant le Fonds Alma mater 1970-71, le Conseil d'administration a voulu permettre au plus grand nombre de diplômés de participer financièrement au développement de l'Université et, plus particulièrement au progrès de la recherche qui se poursuit sur le campus.



60 ans... et toutes ses dents

L'École des Hautes Etudes Commerciales célèbre son sixantième anniversaire et inaugure son nouvel immeuble sur le campus.

Deux dates-clés

20 septembre 1910: L'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal située au Carré Viger ouvre ses portes à ses 32 premiers élèves.

8 septembre 1970: l'École des Hautes Etudes commerciales ouvre les portes de son nouvel immeuble situé sur le campus de l'Université à 1,112 étudiants.

Plus de 6,000 étudiants sont enregistrés aux cours du soir.

Des fêtes du tonnerre

Les 13, 14 et 15 novembre courant, l'École des Hautes Etudes Commerciales fêtera son sixantième anniversaire et inaugurera officiellement son nouvel immeuble. A cette occasion, l'École, les Diplômés H.E.C., les étudiants et leurs amis organiseront trois jours de festivités qui débiteront le 13 novembre par l'assemblée annuelle des Diplômés H.E.C. et un grand cocktail « Le cocktail 60 » qui marquera l'ouverture officielle des fêtes du « soixantenaire ».

Au cours de ces trois jours, en plus d'inaugurer les nouveaux locaux de l'École, le Conseil, le corps professoral, les Diplômés H.E.C., les étudiants H.E.C. et leurs invités pourront visiter une exposition d'art d'un genre bien spécial et participer à un colloque dont le thème est « Administrer, c'est créer ».

L'Association des Diplômés H.E.C. que préside M. Bernard Dumais '40, et dont le directeur général est M. Gaston Laflamme '40, a mis sur pied un comité des fêtes. M. André Graton '40 en est le président, M. Jean Allaire '39, le vice-président (École), M. Réal Tardif '51, le vice-

président (Diplômés), M. Jean-Claude Cyr, le vice-président (Étudiants) et MM. Omer Pouliot '40 et Jean-Guy Rousseau '49, respectivement les secrétaire et trésorier. Ce comité est secondé par divers sous-comités composés de MM. Bernard Brouillet '40 (Relations publiques), Raymond Girard '49 (Publicité-Impressions), Jean Dansereau '45 (Accueil-Réception), Raymond Morcel '50 (Participation-Montréal), Bertrand Dumais '49 (Participation-Extérieur), Jérôme Carrière '50 (Participation-Noms spéciaux), Michel Benoit '66 (Assemblée générale), Gérard Chapat '62 (Cocktail 60), Michel Pelletier '65 (Colloque), Gisèle Noël '49 (Soirée artistique), André Harel '59 (Exposition d'art), L.-Gaston Leblanc '34 (Inauguration).



Des souvenirs en vrac

« Si cet établissement fournit chaque année un homme d'affaires au pays, nous ne regretterons pas les sacrifices imposés pour sa fondation »

Sir Lomer Gouin cité par A.-J. de Bray

« ... inutile au point de vue de l'instruction publique, ruineuse pour la Province, inerte dans son origine, pernicieuse dans son fonctionnement et dangereuse dans ses fins, n'ayant pas eu d'autre résultat jusqu'ici que l'octroi d'un gros contrat à un gros entrepreneur pour la construction d'un édifice »

Armand Lavergne dans son amendement à la loi, mars 1912

« Tout au début de son existence, la constitution du corps enseignant et le recrutement des élèves ont été le problème majeur du premier directeur, (Joseph-Auguste de Bray — 1907-1916) qui désirait créer une école de diplomates ou tout au moins d'agents consulaires, suivant le vœu de Me Honoré Gervais.

« Sous le second directorat (Henry Laureys, 1916-1938) elle est devenue une Académie Commerciale Supérieure, pour répondre aux vœux des membres de la Chambre de Commerce représentés par MM. Isaïe Préfontaine et Georges Gonthier. Par la suite, elle s'est élevée graduellement vers le niveau universitaire, du type des grandes écoles européennes.

« Enfin sous la poussée nationaliste de 1938, un ancien diplômé, M. Esdras Minville H.E.C. '22 (1938-1962), est appelé à en faire une institution vraiment nationale, susceptible de répondre à nos besoins, en s'inspirant des directives de M. Edouard Montpetit.

« Comme le Québec tient aujourd'hui à occuper pleinement sa place dans la Confédération, ailleurs que dans la réserve québécoise, c'est avec un immense plaisir que les anciens diplômés apprirent, par la voix des journaux, l'intérêt que notre nouveau directeur, M. Roger Charbonneau H.E.C. '39, porte à la fonction publique. »

Rodolphe Joubert, présentation de « L'Histoire de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal » par Robert Rumilly, Beauchemin, éditeur, 1966

Les citations ci-dessus sont extraites du livre de M. Robert Rumilly.

Air France vous mène vers d'autres soleils en Tunisie ou au Maroc

Tunisie et Maroc, pays lumineux et accueillants, terres de soleil et d'exotisme. Interminables plages de sable fin, mer bleue et transparente, palmeraies rafraîchissantes. Blanches cités autour des minarets. Marchés en plein air, souks grouillants et colorés.

Tunisie Choix de 10 hôtels de grand luxe, au bord de la Méditerranée, avec tout le confort moderne (chaque chambre avec air conditionné, salle de bain, téléphone et loggia).

Vie sociale et récréative, night clubs.

Plages privées, plongée sous-marine, golf, équitation, promenades en mer . . .

Prix par personne à partir de \$530.*

Maroc Séjour à l'Hotel-Club ou dans un bungalow individuel du Residence-Club la Kasbah au bord de la Méditerranée. Plages privées, piscines, voile, ski nautique, discothèques. Expériences gastronomiques inoubliables dans des rôtisseries typiquement nord-africaines.

Prix par personne à partir de \$580.*

Magnifiques tours organisés de la Tunisie et du Maroc en autocar, pour ceux qui ont soif d'aventures et de découvertes.

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyage ou Air France.

*Transport au départ de Montréal et séjour de 2 semaines en chambre double



La seule ligne B747 Montréal-Paris.
Le nouvel art de voyager sans payer plus cher.

AIR FRANCE

sur le campus

nominations (BIUM)



Julien Braun,
doyen de la Faculté
de pharmacie

Le Conseil de l'Université de Montréal a approuvé la nomination de M. Julien Braun, B.Ph.m., Ph.D., comme doyen de la Faculté de pharmacie. Détenteur d'un diplôme de pharmacien (1945) et d'un doctorat en sciences pharmaceutiques (1955) de l'Université catholique de Louvain, M. Braun est entré à la Faculté de pharmacie de l'Université en 1965, à titre de professeur. Il était bientôt élu membre du Conseil de la Faculté, poste qu'il a occupé de 1967 à 1969. Il fut nommé professeur titulaire en 1970.

Le nouveau doyen est l'auteur de multiples communications, articles et publications portant sur les différents problèmes du contrôle des médicaments.



Roger P. Langlois,
directeur de
l'Ecole Polytechnique

Sur recommandation d'un comité consultatif au Ministère de l'Éducation, l'honorable Guy St-Pierre, le Gouvernement du Québec vient de nommer M. Roger Langlois au poste de Directeur de l'Ecole Polytechnique, à la suite du départ de M. Julien Dubuc.

Diplômé ingénieur de Polytechnique en mécanique-électricité, M. Langlois y fut professeur de 1952 à 1963 après avoir obtenu une maîtrise en sciences du Massachusetts Institute of Technology.

En 1963, le ministère provincial de la Jeunesse lui confiait l'organisation de l'Ecole Normale de l'Enseignement technique dont il assumait la direction dès l'année suivante. Cette institution fut intégrée en septembre 1969 à l'Université du Québec à Montréal où Monsieur Langlois occupait le poste de vice-doyen des Sciences jusqu'à sa nomination à la Polytechnique.



André Morel
vice-doyen de
la Faculté de droit

M. André Morel, professeur agrégé à la Faculté de droit, a été nommé vice-doyen de la Faculté de droit. M. Morel est docteur en droit de la Faculté de droit de Paris. Il a été chargé d'un cours de doctorat sur l'histoire du droit privé à l'Université Laval et professeur associé à la Faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier.



Yvon Renaud
vice-doyen de
la Faculté de droit

M. Yvon Renaud occupe, depuis juillet dernier, le poste de vice-doyen de la Faculté de droit. M. Renaud, qui n'est âgé que de 28 ans, est secrétaire à la rédaction de la Revue du Notariat et membre de la Commission des examens de la Chambre des Notaires.

MONTREAL: l'ONU des universités

Montréal a été le siège, du 28 août au 5 septembre, de la Ve conférence de l'Association internationale des Universités. Ces assises se sont ouvertes à l'U. de M. — Le recteur Gaudry y recevait à titre de président de l'A.U.C.C. les quelque 800 délégués venus du monde entier. Si la conférence s'est ensuite déplacée à l'hôtel Reine Elizabeth, le poids de cette réunion internationale échet, en grande partie à l'Université de Montréal. En effet, le vice-recteur Lucien Piché avait la charge de l'organisation matérielle de cette importante réunion. Entouré de collaborateurs venant de notre Université et d'autres universités du Québec, il a fait de cette conférence un succès qui demeurera dans la mémoire des participants.

Deux thèmes étaient proposés aux représentants de plus de 83 pays des cinq continents inscrits à ce congrès de grande envergure: « La coopération uni-

versitaire internationale » et « L'Université et les besoins de la société contemporaine ». Aux deux ateliers de travail, les interventions ont été nombreuses, objectives et dénuées de la passion excessive, de l'escalade verbale souvent présente dans les délibérations où percent des préjugés et des stéréotypes.

Fait à remarquer, à la clôture de cette Conférence, les congressistes n'ont adopté aucune résolution précise sur le contenu et la portée de leurs délibérations. Pour une raison inconnue, l'Association n'a pas jugé bon de soumettre ses membres aux lentes et complexes procédures de votation sur des textes. Tout juste a-t-on assuré la libre circulation des idées et de multiples contacts fructueux entre universités, entre gens de cultures et d'idéologie différentes, ainsi qu'entre étudiants et administrateurs. (BIUM)



Jean Frappier
vice-doyen de la Faculté
de Médecine

M. Jean Frappier, vice-doyen de la Faculté de médecine, a fait ses études en médecine et en sciences à l'Université de Montréal, où il s'est perfectionné en mathématiques et bactériologie générale. Il a aussi étudié aux universités de Michigan et de Rochester. Membre de plusieurs sociétés scientifiques et professionnelles il est professeur à la Faculté de médecine de l'Université depuis plus de 20 ans.



Yves Therrien,
directeur des Services
étudiants

M. Yves Therrien vient d'être nommé directeur des Services aux étudiants de l'Université de Montréal. Il succède à ce poste à monsieur Trefflé Lacombe, aujourd'hui vice-recteur adjoint à la gestion académique à l'Université d'Ottawa.

M. Therrien a terminé ses études de philosophie à l'Université de Montréal. Depuis il a acquis une grande expérience en administration du personnel et dans le domaine des relations publiques.

Il a collaboré à la création de la succursale montréalaise d'une maison d'édition américaine bien connue avant de mettre sur pied les Presses de l'Université du Québec.

En tant qu'étudiant, M. Therrien a participé activement à l'animation d'un ciné-club et d'auberge de jeunesse.



Jean-Guy Benoit
directeur du Centre
d'informatique et de gestion

Le vice-recteur à l'administration, M. Roger Larose est heureux d'annoncer la nomination récente, par le Comité exécutif, de M. Jean-Guy Benoit au poste de directeur du Centre d'informatique et de gestion de l'Université.

L'objectif premier de ce Centre est d'élaborer, d'implanter et de coordonner des systèmes de gestion intégrée en vue d'une meilleure planification, d'une meilleure organisation et d'un contrôle plus efficace des activités des diverses unités administratives de l'Université.

M. Jean-Guy Benoit était jusqu'à sa nomination à la direction de CIG, chef analyste à la direction des Finances et est entré en fonction à son nouveau poste le 1er octobre 1970. Il est licencié en Sciences commerciales de l'Université de Montréal et a poursuivi des cours en Informatique à l'Université McGill. Il a été comptable, chef comptable et contrôleur pendant plus de dix ans pour des entreprises de construction maritime et des entrepreneurs généraux. Avant son arrivée à l'Université, il a été tour à tour, chef de la section comptabilité des prix de revient, chef de la section Systèmes et Procédés et chef de l'Informatique à la Compagnie Miron Ltée de Montréal où il a travaillé pendant plus de huit ans.



André Archambault,
vice-recteur

Tel que mentionné en pages 14 et 15, le recteur vient d'annoncer qu'en raison de l'expansion du domaine de la recherche d'une part, et de l'autre, de la nécessité d'intégrer dans un même domaine de compétence toutes les responsabilités propres aux études et à la gestion académique, il a été convenu après des entretiens avec MM. Maurice L'Abbé et André Archambault de modifier leur « portefeuille ».

M. L'Abbé est désormais chargé de promouvoir la recherche et d'en faciliter la planification et la coordination.

Quant à M. Archambault il aura la responsabilité de tout ce qui concerne les études: étude et contrôle de l'application des programmes et règlements pédagogiques, lancement des programmes interdisciplinaires, problèmes de répartition des responsabilités académiques entre facultés et départements, relations, au point de vue académique, avec les institutions affiliées, supervision du service des méthodes pédagogiques, et continuera à exercer ses fonctions de responsable des affaires du corps professoral, des affaires étudiantes et des autres services académiques: Registraire — Direction des bibliothèques — Service du personnel enseignant — Centre de calcul — Centre audio-visuel.

D'autre part, le Service de la mécanographie qui dépendait de M. Archambault passe sous la direction du vice-recteur Roger Larose.

B. & B. entre à la bibliothèque

M. le vice-recteur exécutif Paul Lacoste a récemment remis à M. Daniel Reicher, directeur des bibliothèques, l'ensemble des travaux de recherche de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme auxquels il a participé.

En faisant ce don, M. Lacoste a souligné la règle suivante édictée en accord avec la Commission: « Les travaux qui correspondent à des volumes déjà parus du rapport final peuvent être mis dès maintenant à la disposition de tout chercheur, et il en sera de même pour les autres travaux, à mesure que les volumes correspondants du rapport paraîtront. A l'heure actuelle, cinq volumes ont paru, en plus du rapport préliminaire. »

Les volumes suivants paraîtront au cours des prochains mois. Ils porteront sur la capitale fédérale, les associations volontaires, les « mass media », les institutions culturelles. Il y aura aussi une conclusion générale, à laquelle on peut considérer que se rapportent les travaux de recherche ayant trait aux institutions politiques et à la constitution. (BIUM)

● la vie des diplômés

ARTS

(1935) Roger SAINT-DENIS a été nommé recteur du Collège de Saint-Boniface au Manitoba.

BIBLIOTHÉCONOMIE

(1962) Marie F. ZIELINSKA a été promue chef du service des périodiques à la Bibliothèque générale de l'Université de Montréal.

CHIRURGIE DENTAIRE

(1957) Léon DAIGLE a été élu président de la Société Dentaire de Montréal pour l'année 1970-71.

(1958) Gérard HOULE a été élu président de la Société Dentaire de Québec.

DIÉTÉTIQUE

(1953) Suzanne BEAULIEU a gagné le prix commémoratif de l'Association Canadienne de Diététique, dont le Congrès a eu lieu à Toronto en juin dernier.

(1962) Réjeanne CÔTÉ a remporté le prix Fraser.

DROIT

(1939) Hubert BENOIT est nommé président et directeur général de l'Association des employeurs maritimes.

(1951) Maurice LABELLE a été élu au Conseil d'administration de la Société Provincial Oil Carriers Company Limited.

(1958) Raymond DE TREMBLAY a été élu au poste de secrétaire de la Compagnie Miron Ltée. Il demeure également conseiller juridique de la Compagnie.

(1969) Pierre F. DE RAVEL D'ESCLAPON vient de recevoir

sa maîtrise en droit de l'Université Harvard et pratique maintenant avec le cabinet Cadwalader, Wickersham & Taft à New York. Il nous fait savoir qu'il serait très heureux de recevoir la visite de ses confrères lors de leur passage à New York.

ÉTUDES MÉDIÉVALES

(1968) Martin BLAIS publiait récemment dans la collection Les Cahiers de cité libre, un ouvrage intitulé: Philosophie du pouvoir.

H.E.C.

(1933) Etienne CREVIER a été élu président du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la Prévoyance Compagnie d'Assurances.

(1942) Marcel THÉORÊT vient d'être nommé officier de relations publiques de l'Association canadienne des Compagnies d'assurance-vie qui a ouvert à Montréal un centre d'information pour le Québec.

(1947) J. Maurice TOUCHETTE a été nommé vice-président à l'administration de la Cie Québec Poultry Limitée.

(1948) Ange-Albert VALLÉE a été nommé au poste de vice-président et directeur général de la Société VS Limitée.

(1950) Pierre E. LEMAY a été élu vice-président exécutif de la Prévoyance Compagnie d'Assurances.

(1952) Richard E. SÉGUIN a été nommé conseiller des finances et de la comptabilité de la Cie Matisa Matériel Industriel de Lausanne, en Suisse, filiale de Canron Limitée.

(1954) Jean-Guy LE BOEUF a publié un autre volume intitulé « Grain de Sagesse ».

(1955) Roger GIRARD a été élu président de la Commission Scolaire d'Outremont. Il était commissaire à Outremont depuis 1965.

LETTRES

(1946) Fernand GUÉRARD a été nommé au poste de délégué de Radio-Canada à Paris et succède à Jean SAINT-GEORGES (lettres 42) qui est revenu à Montréal au siège de la Division des services français.

(1947) Michel BRUNET est le nouveau président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, fondé en 1946 par le chanoine Lionel Groulx. Il a reçu le Prix France-Québec pour son livre « Les Canadiens après la Conquête ».

(1960) Mathieu GIRARD a été nommé au poste de Directeur général du Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE).

(1961) André LEDOUX, coordonnateur de l'enseignement du français à la C.E.C.M., vient de publier une adaptation canadienne des Belles Pages de français, ouvrages des Editions françaises (Larousse).

(1962) Guy ROBERT vient de faire paraître le premier ouvrage sur l'artiste Jean-Paul Riopelle aux Editions de l'Homme et une étude sur « les aspects de la littérature québécoise » aux Editions Beauchemin.

MÉDECINE

(1944) Paul DAVID, fondateur et directeur général de l'Institut de Cardiologie de Montréal et membre de l'actuel conseil d'administration de l'Association des Diplômés de l'Université de

Montréal, a reçu un doctorat honoris causa de l'Académie de Lyon.

(1964) **Michel GRIMARD** a été nommé au poste de Directeur médical adjoint pour la maison Schering Corporation Limited.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

(1942) **Ephrem JACQUES**, doyen de l'École de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal, a été élu président de l'Association des facultés de Médecine Vétérinaire du Canada.

(1949) **Jean FLIPO** a reçu le prix Gaine's pour 1970-71.

(1957) **Patrick GUAY** a été élu secrétaire de l'Association des facultés de Médecine Vétérinaire du Canada.

(1957) **Jean PIÉRARD** a effectué un stage de recherches au Museum of Comparative Zoology de l'Université Harvard, en juin et juillet derniers.

PHARMACIE

(1953) **Normand LUSSIER** a été élu président des Pharmacies Universelles Limitée, entreprise de distribution de produits pharmaceutiques en gros.

(1954) **André RIENDEAU**, président des Laboratoires Franca, a été nommé président de l'Association Professionnelle des Pharmaciens d'Industrie du Québec et délégué canadien auprès de la Section des Pharmaciens d'Industrie de la Fédération Internationale Pharmaceutique lors de son récent Congrès de Genève.

(1955) **Gérard DUFAULT** a été nommé président de l'Association des Fabricants du Québec de Produits Pharmaceutiques pour l'année 1970-71.

(1957) **Agathe SHOONER** a été élue présidente de l'Association professionnelle des Pharma-

ciens salariés du Québec pour l'année 1970-71.

(1958) **Doris LE DUC**, f.d.l.s., a publié deux ouvrages dans le cadre de la Conférence Religieuse à l'Université Laval: « La situation présente et l'avenir des hôpitaux catholiques au Canada » et « le rôle de la religieuse hospitalière canadienne dans une société en transformation ».

(1958) **Jean-Paul MARSAN**, ancien directeur de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal, a été nommé directeur général adjoint de J.M. Marsan et Cie Ltée.

PHILOSOPHIE

(1952) **Michel ROY** est le nouveau rédacteur en chef adjoint du quotidien Le Devoir.

POLYTECHNIQUE

(1943) **Fernand J. LA BROSSE** a été nommé au poste de gérant du service des relations publiques de Bombardier Ltée.

(1944) **Jacques G. MIRON** vient d'être élu président du Cercle Universitaire de Montréal pour l'exercice 1970-71. Il succède à M. Jules Derome (H.E.C. 1923) qui devient président du Conseil.

(1946) **Roger P. LANGLOIS** a été nommé sur recommandation d'un comité consultatif au Ministère de l'Éducation, au poste de Directeur de l'École Polytechnique de Montréal.

(1946) **J.E. PONTBRIAND** a été nommé au poste de vice-président à l'administration de St-Lawrence Columbian & Metals Corporation.

(1949) **Ernest P. LAUZON** a été élu directeur de la Corporation des Arpenteurs-Géomètres de la Province de Québec.

(1950) **Roger BEAUCHEMIN** a été élu à la présidence du Conseil du port de Montréal.

(1950) **René FORTIER** est nommé vice-président à Bell Canada et dirigera les opérations de la zone de Montréal.

(1954) **Marcel P. LAFRENIÈRE** est le président du Comité de revision des structures de l'Université de Sherbrooke.

(1957) **Pierre FORTIER**, trésorier de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal, a été promu au poste de directeur de la planification et de l'expansion de Surveyer, Nenniger & Chênevert, Inc.

(1957) **Jules O'SHEA** a reçu le grade de Docteur Ingénieur avec la mention Très Honorable de la faculté des Sciences de Toulouse. Il est maintenant professeur agrégé à l'École Polytechnique de Montréal.

(1962) **Roger A. BLAIS** a reçu le titre de Conférencier émérite de l'Institut Canadien des Mines et de la Métallurgie.

(1963) **Raymond ARÈS** a été nommé au poste de Directeur régional du bureau d'études géotechniques de la compagnie Terratech Limitée, à Québec.

(1963) **Jacques DE BROUX** a été promu vice-président de la firme de conseillers en informatique Aquila - BST.

(1963) **Claude LIBOIRON**, anciennement de Lalonde, Girouard & Letendre, a ouvert son propre bureau d'ingénieurs-conseils, Claude Liboiron & Associés.

(1966) **Germain BÉLANGER** vient d'accéder au poste de directeur technique pour la société S.O.Q.U.A.P. Inc, qui fabriquera prochainement à Notre-Dame-du-Bon-Conseil des citernes en plastique renforcé. Cette société est à capitaux entièrement québécois.

(1967) **Jean-Gilles CARON** est maintenant gérant de l'usine de Lenkurt Electric Canada à Rimouski.

SCIENCES

(1945) Rachel BEAUDOIN, de l'Institut de Diététique de l'Université de Montréal, a gagné le prix Stuart pour le rôle exceptionnel qu'elle a joué dans le domaine de la diététique au Canada.

(1947) Florian BONNIER a été élu président de la Corporation des Chimistes Professionnels du Québec.

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(1967) Godefroy M. CARDINAL a été nommé au poste de vice-recteur exécutif de l'Université du Québec à Montréal.

SCIENCES SOCIALES

(1932) J. Darius ROBITAILLE a été nommé président adjoint de la Cour de la Citoyenneté Canadienne à Montréal.

(1962) Béatrice DE SINCAÏ, s.a., a reçu un doctorat en sociologie de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Paris.

VICE-PRÉSIDENT BANQUE PROVINCIALE



M. Raymond Primeau

Le Président et Chef de la direction de La Banque Provinciale du Canada, M. Léo Lavoie, annonce la nomination de M. Raymond Primeau comme membre du Conseil d'administration de la Banque et son élection comme Vice-président. M. Primeau demeure Directeur général.

NÉCROLOGIE

CHIRURGIE DENTAIRE

(1924) Antoine-V. DÉCARIE est décédé à Montréal à l'âge de 71 ans.

(1969) François RIVEST est décédé lors d'un accident d'automobile survenu à Murdochville. Agé de 26 ans, il venait d'ouvrir son bureau dans cette localité.

DIÉTÉTIQUE

(1962) Céline LAMOUREUX-GRIGNON est décédée à Drummondville à l'âge de 29 ans.

DROIT

(1916) Godfroy COFFIN est décédé à Montréal à l'âge de 84 ans.

(1931) Marcel PIGEON est décédé à l'Hôpital Notre-Dame à l'âge de 61 ans.

H.E.C.

(1915) Pierre STE-MARIE est décédé à Montréal, à l'âge de 74 ans. Il avait consacré sa carrière à l'enseignement universitaire. Fondateur des cours du soir de l'École des Hautes Etudes Commerciales, il fut également un des fondateurs de l'Association des Diplômés H.E.C. de Montréal.

LETTRES

(1947) Francis J. O'DONNELL est décédé à Hialeah, Floride, à l'âge de 65 ans. Très attaché à notre Université et au Canada français, il a consacré sa vie à l'enseignement et à la promotion de la langue française dans plusieurs institutions américaines.

MÉDECINE

(1902) J.P. Henri MASSICOTTE, décédé à Victoriaville, à l'âge

de 95 ans. Il était probablement le plus vieux médecin pratiquant de tout le pays.

(1911) Albert DUFRESNE est décédé à Shawinigan à l'âge de 84 ans.

(1912) J. Eustache MARION est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 82 ans.

(1918) Avila LABELLE, décédé à St-Rémi-de-Napierville à l'âge de 78 ans.

(1923) Louis-A. TRUDEAU est décédé à l'âge de 75 ans à son domicile de Saint-Lambert, le 4 août 1970.

(1954) Gabriel LAURENCE est décédé à Saint-Lambert à l'âge de 42 ans.

(1959) Ronald LAFERRIÈRE est décédé à Montréal à l'âge de 37 ans.

PHARMACIE

(1951) Gilles LABONTÉ a perdu la vie dans le tragique accident aérien survenu à Toronto, le 5 juillet 1970. Il était président de Allergan Canada Ltée.

POLYTECHNIQUE

(1916) Jean BARCELO, registraire-conseil de la Corporation des Ingénieurs du Québec, est décédé à Wildwood, N.J., à l'âge de 76 ans.

(1916) Ernest LAVIGNE, décédé à Montréal à l'âge de 78 ans.

(1917) Eudore GIGUÈRE est décédé à l'Institut de Cardiologie de Montréal à l'âge de 75 ans.

(1929) Ignace BROUILLET est décédé à Montréal à l'âge de 67 ans. Il fut président de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal en 1951.

28 NOVEMBRE 1970

au Grand Salon du Centre Communautaire, à 19 h. 30
2332, boul. Édouard-Montpetit

DÉGUSTATION DE VINS, FROMAGES ET CHARCUTERIE

*Le nombre de places est limité – les billets sont vendus à l'avance seulement.
Vous pouvez vous servir du coupon d'inscription pour retenir vos billets.*



Vous serez chanceux... car cette année la musique sera continue : vous pourrez danser et chanter aussi longtemps que le cœur vous en dira...

Vous serez malchanceux... si vous arrivez en retard, car dès 19 h. 30 le fromage sera servi et le vin versé...

Je désire participer à la DÉGUSTATION DE VINS, FROMAGES ET CHARCUTERIE du 28 nov. 1970. Je joins la somme de \$ (\$12.50 par personne) en chèque en mandat-poste pour billet(s).

Nom :

Adresse :

À découper et à retourner à : Les Diplômés, case postale 6128, Montréal 101.

VOTRE NOUVELLE ADRESSE ?

NOM

ADRESSE (domicile)

TÉL.

ADRESSE (bureau)

TÉL.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe, permis 10012, (en nombre/bulk) Montréal, Qué., Canada

offrez-vous

à Noël, un voyage de 17 jours en Europe.

- Passez les fêtes en France.
- Réveillez-vous à Paris le soir de la Saint-Sylvestre.
- Ou prenez toute autre direction en Europe.

Montréal/Paris — groupe affinité — \$181.

Départ le 23 décembre 1970 — Retour le 9 janvier 1971.

Pour arrangements terrestres, communiquez avec nous au secrétariat de l'Association, 343-6230 ou encore avec l'Agence de voyages Viau, 842-4648. Nous avons à votre disposition, un programme préparé spécialement pour vous.

offrez-vous

pour aussi peu que \$309, 15 jours de ski dans les Alpes françaises

| DÉPART | RETOUR | DURÉE | PRIX |
|----------------|------------|----------|----------------------|
| A — 13 février | 28 février | 15 jours | à partir de \$338.00 |
| B — 13 mars | 28 mars | 15 jours | à partir de \$309.00 |

INCLUANT:

- Transport aller-retour, en classe économique à bord du Boeing 747 d'Air France, de Montréal à Genève, avec correspondance à Paris.
- Transfert à Genève, à Paris et entre les stations.
- 13 nuits dans les stations à l'hôtel ou à l'appartement choisi.
- Repas: En appartement aucun repas n'est inclus. En hôtel le prix comprend la demi-pension (sauf indication contraire).
- 1 nuit à Paris, à l'hôtel Ambassador.
- Les taxes et le service sont inclus dans le prix forfaitaire.

offrez-vous

pour aussi peu que \$519, Rio de Janeiro avec ses plages, ses rythmes, ses écoles de samba, son soleil, ses palmiers et tout son charme sud-américain

avec la collaboration des Anciens de l'Université Laval.

Départ le 2 mars 1971 — Retour le 17 mars 1971.

INCLUANT:

- Vols en Boeing 707
- Repas chauds et bar à bord
- Transferts et guides locaux
- Porteurs pour bagages
- Excursions
- Hôtels sur la fameuse plage de Copacabana
- Chambres climatisées avec salle de bains privée
- Tous les petits déjeuners brésiliens avec fruits exotiques
- Deux repas gastronomiques
- Guide accompagnateur.

| HÔTELS | 2 personnes par chambre | Supplément chambre ind. |
|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| California | \$519.00 | \$135.00 |
| Trocadero | \$539.00 | \$155.00 |
| Leme Palace | \$559.00 | \$175.00 |
| Transport aérien seulement: \$350.00 | | |

N.B. Demander notre dépliant.

SUR PARIS EN MAI, JUIN, AOÛT, SEPTEMBRE 1971

La formation complète de notre programme de voyages 1971 paraîtra dans la prochaine livraison de l'Inter. Au moment de la publication de la présente livraison, l'I.A.T.A. (International Air Transport Association), organisation qui régit les règlements auxquels nous sommes assujettis dans l'organisation de nos voyages, siègeait en assemblée annuelle où des décisions importantes doivent être prises en ce qui a trait à l'organisation de voyages.

Les décisions de cette rencontre ne nous ayant pas été communiquées, nous ne pouvons faire connaître d'une façon plus précise les modalités de notre programme. Nous vous assurons néanmoins que nous aurons des départs sur Paris en mai, juin, août et septembre 1971.

Nous serons en mesure de vous faire connaître tous les détails du programme au moment où vous recevrez le présent numéro de l'Inter.

renseignements:

LES DIPLÔMÉS — 343-6230